



PREFET DE L'OISE



## Coronavirus – point de situation dans l'Oise

3 mars 2020

*Depuis le 25 février, les investigations actives menées par les services de l'Etat et les acteurs de santé ont permis le diagnostic de plusieurs cas de coronavirus Covid-19 dans l'Oise. Depuis le 25 février, l'ARS Hauts-de-France a mis en place une cellule de crise en lien avec la Préfecture de l'Oise, la Cellule régionale de Santé publique France, les SAMU, le Centre d'appui pour la prévention des infections associées HdF et les établissements de santé concernés. Cette cellule est mobilisée jour et nuit, afin de détecter les cas, isoler et prendre en charge les malades, rechercher les personnes ayant été en contact avec les malades.*

### 91 cas rattachés au cluster de l'Oise

Les investigations actives menées par les autorités sanitaires et les acteurs de santé ont permis le diagnostic de nouveaux cas de coronavirus Covid-19 reliés par une chaîne de contamination avec les deux cas confirmés le 26/02 dans l'Oise.

Le dernier bilan, fait état de 91 cas confirmés rattachés au cluster de l'Oise. Deux personnes originaires de l'Oise sont décédées.

La cellule de crise immédiatement mise en place par l'Agence régionale de santé Hauts-de-France, en lien avec Santé publique France, les SAMU, le CPIAS Hauts-de-France et les établissements de santé concernés, travaillent en continu à la recherche des personnes ayant pu être en contact avec les cas confirmés.

### Organisation des hôpitaux et établissements médico-sociaux

#### Centre hospitalier de Creil

L'Agence régionale de santé avait annoncé le 27 février la fermeture du service de réanimation de l'hôpital de Creil. Conformément aux instructions nationales, une partie des personnels jusque-là confinés, et qui ne présentent pas de symptômes, a pu réintégrer l'hôpital, en respectant les recommandations d'hygiène (port d'un masque et de gants...).

Le service de réanimation reprendra progressivement son activité à compter du 4 mars.

### Centre hospitalier de Crépy-en-Valois

Après la confirmation de plusieurs cas au centre hospitalier de Crépy-en-Valois, des mesures ont été prises par l'établissement pour prévenir la circulation du virus. Ont ainsi été décidés, la suspension des admissions dans l'ensemble des services, le confinement en chambre des résidents et patient, la suspension des animations dans les Ehpad et la suspension des visites jusqu'au mercredi 11 mars.

Une évaluation médicale des résidents, patients et personnels est actuellement en cours.

### Etablissements médico-sociaux

Les établissements médico-sociaux d'hébergement, recevant des visites (EHPAD, résidence autonomie, maison d'accueil spécialisée, foyer d'accueil médicalisé) localisés dans les communes où des cas de coronavirus ont été recensés ont été sensibilisés par l'ARS aux mesures de précaution à prendre, dont celle de limiter les visites.

## **Mesures de gestion concernant le collège Jean-de-la-Fontaine et le lycée Jean Monnet de Crépy-en-Valois**

### Collège Jean-de-la-Fontaine

Des évaluations médicales sont proposées dans l'établissement où enseignant le professeur décédé dans la nuit du 25 au 26 février. 106 consultations médicales se sont tenues sur place le lundi 2 mars, et se poursuivent.

### Lycée Jean-Monnet

Les investigations actives menées par l'ARS et les acteurs de santé ont par ailleurs permis le diagnostic de cas de coronavirus Covid-19 au lycée Jean Monnet de Crépy-en-Valois.

Les recherches concernant les élèves et les personnels avec lesquels ces malades ont été en contact rapproché, a permis d'identifier 450 élèves et 130 enseignants. Une évaluation médicale est en cours d'organisation pour ces personnes.

## **Précisions sur l'interdiction des rassemblements collectifs**

La préfecture a publié sur internet et diffusé à l'ensemble des maires des précisions sur l'arrêté préfectoral du 29 février portant interdiction des rassemblements collectifs, sous forme de forum aux questions.

Elle rappelle notamment que deux cas sont à distinguer s'agissant des marchés :

- dans les communes situées dans le « cluster » (9 communes actuellement) : les marchés, qu'ils soient ouverts ou couverts, sont interdits ;
- dans les communes situées en-dehors du « cluster » : les marchés ouverts ou couverts (milieu confiné) sont autorisés avec l'obligation de mise en place d'un dispositif empêchant les concentrations significatives de clients.

## Cellules d'information au public

- La cellule d'information du public départementale (03 44 06 10 60) a été ouverte en préfecture de 8h00 à 19h00 hier. Elle est à nouveau ouverte le 4 mars de 8h00 à 17h30.

Une cellule d'information du public a été mise en place pour répondre aux questions des habitants des Hauts-de-France directement concernés par les cas de coronavirus : 03 20 30 58 00. Elle est ouverte tous les jours de 8h30 à 21h.

Un numéro vert national répond par ailleurs aux questions des Français sur le coronavirus, de 08h à 21h sept jours sur sept : **0 800 130 000**.

Retrouvez également toutes les informations sur le coronavirus ici :

[www.gouvernement.fr/infocoronavirus](http://www.gouvernement.fr/infocoronavirus).

- Au vu des nombreuses **questions relatives à la scolarité** que se posent les familles, élèves et personnels de l'académie d'Amiens, le rectorat annonce la mise en place d'une **cellule d'information ouverte au public**. Le **03 22 823 824** sera actif dès **demain matin 8h**, et du **lundi au vendredi 8h-19h**. Cette cellule est destinée à répondre à des questions d'ordre scolaire et aucunement médicale (exemples : j'habite le cluster, mes enfants vont-ils être testés comme ceux du collège de Crépy ? Ma fille est refusée dans son établissement hors cluster alors que nous habitons aussi hors cluster, est-ce la règle ?...).

Nous vous rappelons les autres numéros existants :

- 03 20 30 58 00 : plateforme régionale ARS (questions et renseignements médicaux)
- 15 : urgence ou besoin de prise en charge médicale
- 0 800 130 000 : questions non médicales - Ministère de la Santé

Ainsi que la **FAQ du ministère de l'Education nationale** :

<https://www.education.gouv.fr/coronavirus-covid-19-informations-et-recommandations-pour-les-etablissements-scolaires-et-les-274253>